



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 17 août 2026 à
19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Tressy St-Pierre, mairesse suppléante,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Yanick Thériault conseiller siège n° 3
Tressy St-Pierre Scherrer conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Rock Boudreau conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

André Thériault maire
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Laura Mansbridge, directrice générale

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Madame la mairesse constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2026-0125 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire l'adoption tel que déposé.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé, étant entendu que
le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.



Séance ordinaire du 17 août 2026

RÉSOLUTION N° 2026-0126
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 1 juin 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 1 juin 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2026-0127
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 29 juin 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 29 juin 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2026-0128
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Rock Boudreau
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.



Séance ordinaire du 17 août 2026

RÉSOLUTION N° 2026-0129

CONTRAT 2026-600 « ACHAT D'UN CAMION ÉCHELLE » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 29 juin 2026 concernant le contrat n° 2026-600 «Achat d'un camion échelle »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Rock Boudreau
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2026-600 «Achat d'un camion échelle » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Techno Feu inc. et ce, pour la somme de 1 498 876.39 \$, taxes applicables en sus.

QUE les sommes nécessaires à la réalisation de cette dépense soient puisées à même les surplus accumulés non affectés de la municipalité.

RÉSOLUTION N° 2026-0130

LISTE DES COMPTES À PAYER AU 13 AOÛT 2026 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 508 584.62 \$ en date du 13 août 2026.

RÉSOLUTION N° 2026-0131

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – FINANCES : DÉPÔT

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

Que le rapport de la directrice générale concernant les finances soit déposé au conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 2026-0132

VENTE DU LOT 6 735 292 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié le 31 mars 2026 concernant la vente d'un terrain commercial, industriel ou de services appartenant à la municipalité;



Séance ordinaire du 17 août 2026

CONSIDÉRANT QUE cet avis public décrivait le lot 6 735 292 du cadastre du Québec, situé à Havre-Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le dépôt des documents de Gestion MBBA pour l'acquisition de ce lot;

Il est proposé par le conseiller Yanick Thériault
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

QUE le Conseil municipal autorise la vente du lot 6 735 292 du cadastre du Québec à Gestion MBBA, pour la somme de 29 100 \$, taxes applicables en sus;

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution ainsi que le contrat notarié à intervenir préparé par Me Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire

RÉSOLUTION N° 2026-0133 CRÉATION D'UN PARC MULTIFONCTIONNEL : MANDAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a reçu une confirmation d'aide financière dans le cadre du troisième appel de projets du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) pour la réalisation de travaux admissibles visant à améliorer les conditions de vie des aînés ainsi qu'à favoriser leur vieillissement actif;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'aménager un parc multifonctionnel comprenant notamment une aire de détente, une aire de jeux et un sentier accessible à la population;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Eskair Aménagement inc., datée du 29 juillet 2026, pour la conception des plans, la fabrication, la livraison et l'installation des équipements d'un parc multifonctionnel clé en main;

CONSIDÉRANT que ce projet sera financé en partie par l'aide financière accordée dans le cadre du programme PRIMA et par la contribution de la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

D'OCTROYER à Eskair Aménagement inc. le mandat pour la conception des plans, la fabrication, la livraison et l'installation d'un parc multifonctionnel, conformément au devis daté du 29 juillet 2026, au montant de 130 000 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet;



Séance ordinaire du 17 août 2026

RÉSOLUTION N° 2026-0134

ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL POUR LE JARDIN COMMUNAUTAIRE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite favoriser les initiatives communautaires visant l'autonomie alimentaire, le développement durable et la participation citoyenne;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de mettre à la disposition d'un organisme ou d'un comité communautaire un terrain municipal aux fins d'aménagement et d'exploitation d'un jardin communautaire;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été préparée afin d'établir les droits et obligations des parties relativement à l'utilisation de ce terrain;

Il est proposé par le conseiller Rock Boudreau
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale, Mme Laura Mansbridge, à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

RÉSOLUTION N° 2026-0135

DEMANDE DE LOCATION TERRAIN BASEBALL

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de la Minganie (CADM) a présenté une demande visant l'utilisation du terrain de baseball municipal les 12 et 13 septembre 2026 afin d'y tenir un tournoi de balle donnée à titre d'activité de financement communautaire;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est ouverte à l'ensemble de la population de la Minganie et vise notamment à favoriser les saines habitudes de vie, l'inclusion sociale, l'esprit communautaire et le mieux-être des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la CADM est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir des services d'aide à domicile sur le territoire de la MRC de la Minganie et de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande la gratuité du prêt du terrain pour la tenue de cette activité;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

QUE le conseil municipal autorise la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de la Minganie à utiliser gratuitement le terrain de baseball municipal les 12 et 13 septembre 2026 pour la tenue de son tournoi de balle donnée à caractère communautaire;



Séance ordinaire du 17 août 2026

QUE cette autorisation soit conditionnelle au respect de l'ensemble des règlements municipaux applicables ainsi qu'aux directives de l'administration municipale concernant l'utilisation des infrastructures municipales;

QUE l'organisme soit responsable de la sécurité de son événement, de l'obtention de toute autorisation ou assurance requise, s'il y a lieu ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse répond aux questions du public.

RÉSOLUTION N° 2026-0136 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19h42.

Havre-Saint-Pierre, le 31 août 2026

(signé) Tressy St-Pierre, mairesse
suppléante

Laura Mansbridge, directrice générale